



FICHE DE PROJET

Balkans Occidentaux | Novembre 2015

Direction du développement
et de la coopération DDC

RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ EN ALBANIE



La DDC se mobilise pour renforcer l'accès aux soins de santé primaires. ©DDC

LES SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES AU PREMIER PLAN

Les soins médicaux de base doivent être accessibles à chacun et gérés de manière efficace. La DDC travaille en étroite collaboration avec le ministère albanais de la santé, diverses organisations de la société civile et les administrations municipales des régions sélectionnées. Les mesures suivantes, notamment, visent à renforcer le système de santé dans son ensemble et à consolider l'accès de la population à ce dernier.

- *Renforcement des capacités de gestion*: les capacités de gestion sont renforcées au niveau local et régional afin de soutenir les soins de base sur le plan local et de les rendre plus efficaces.
- *Infrastructures*: si cela s'avère nécessaire pour assurer la qualité des soins, les centres de soins sont développés et leur gestion est améliorée.
- *Participation de la population*: la société civile peut assumer un rôle clé en matière de promotion de la santé et d'accès aux soins. Elle contribue à ce que l'offre en services de santé corresponde aux besoins concrets et à ce que les ressources financières à disposition soient employées de manière adéquate. Par ailleurs, la participation de la population a un impact positif sur les prestataires de services de santé locaux en termes de transparence et de redevabilité, ce qui contribue de manière importante à la lutte contre la corruption dans le domaine de la santé.
- *Financement*: dans le domaine de la santé, les paiements informels par les patients sont aujourd'hui encore une réalité quotidienne. La réforme du financement de la santé soutenue par la DDC doit améliorer l'accès à l'assurance santé nationale et augmenter les ressources consacrées aux soins de base. Cela devrait permettre de garantir à l'avenir l'accès des populations pauvres aux prestations de santé de base.

Dans le cadre du programme «Santé pour tous» lancé en 2015, la Direction du développement et de la coopération (DDC) se mobilise pour améliorer la santé de la population, notamment dans les régions de Fier et de Dibër, en Albanie. Une attention particulière est portée aux groupes de population défavorisés.

La chute du communisme en Albanie et l'émigration massive de personnel de santé qualifié ont affaibli le système de santé du pays. A la pénurie de matériel et d'infrastructures adaptées s'ajoute un manque de personnel qualifié et d'efficacité dans la gestion. Dans le cadre de «Santé pour tous», le programme de la DDC soutient la réforme du système de santé et renforce l'accès aux soins de santé de base. En outre, la DDC veille à ce que les groupes vulnérables et le reste de la population bénéficient d'un accès égal aux soins. Le programme déploie des mesures pilotes dans les régions de Dibër et de Fier, et formule des recommandations pour la réforme du système de santé.



Formation continue pour le personnel de santé ©Jutta Benzenberg

- *Formation continue pour le personnel de santé:* l'amélioration des soins de santé de base passe inévitablement par la promotion du personnel de santé. Dans le cadre du programme, les spécialistes du milieu médical, tels que les médecins ou le personnel soignant, ont la possibilité de suivre des formations continues. Ces mesures visent à maintenir et à mettre à jour en continu les compétences spécialisées des acteurs de la santé.

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION DES MALADIES NON TRANSMISSIBLES

Les maladies non transmissibles, telles que le diabète, les maladies cardio-vasculaires, les maladies respiratoires, le cancer ou les troubles psychiques, sont l'une des principales causes de décès en Albanie. La sensibilisation et la prévention sont encore très peu répandues dans le système de santé albanais. Elles représentent pourtant un facteur clé de la lutte contre les maladies non transmissibles. C'est pourquoi le programme cherche à sensibiliser les personnes afin qu'elles soient plus attentives à leur santé et adoptent un comportement sain. Elles comprennent ainsi que bouger, manger de manière équilibrée, mais aussi entretenir des contacts sociaux sont utiles pour leur santé et que la consommation de tabac et d'alcool ne sont pas sans risques. Enfin, la prévention des maladies non transmissibles passe également par la généralisation des examens de contrôle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Action de la DDC en Albanie (fr):
<https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/laender/albanien.html>

CONTACT

Direction du Développement et de la Coopération
Coopération avec l'Europe de l'Est, Division Balkans occidentaux
Freiburgstrasse 130, 3003 Berne
Telefon: +41 (0)58 462 22 12
E-Mail: deza-oza@eda.admin.ch
www.ddc.admin.ch

LE PROJET EN BREF

NOM

«Santé pour tous»

DOMAINE

DDC – Coopération avec l'Europe de l'Est

THÈME

Santé

PAYS/RÉGION

Albanie

Au niveau national, accent particulier sur Fier et Dibër

PARTENAIRES

Institut tropical et de santé publique suisse, Terre des hommes Suisse, Save the Children Suisse
Ministère de la santé
Etablissements publics de santé
Responsables de la santé dans les régions de Fier et de Dibër
Ministère de l'éducation

CONTEXTE

Le système de santé albanais fait face à des défis de taille. Les soins de santé de base ne sont pas réglés à l'échelle nationale, le personnel soignant est mal formé et la corruption est omniprésente. Les groupes de population vulnérables sont particulièrement touchés, notamment les Roms et les personnes âgées. En outre, la population albanaise est peu sensibilisée aux questions de santé.

OBJECTIF DU PROJET

Le programme doit permettre à la population albanaise, y compris aux groupes vulnérables, d'avoir un meilleur accès à des soins de qualité.

GROUPE CIBLE

Habitants des régions de Fier et de Dibër / Population albanaise en général, y compris les groupes vulnérables
Médecins, personnel soignant et autres acteurs de la santé
Autorités albanaises dans les domaines de la santé et de la formation
Société civile
Etablissements de santé

PÉRIODE

Phase 1: 01.01.2015 – 31.12.2018

BUDGET

Phase 1: CHF 10'000'000